

RÉPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Minzier (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du 18 janvier 2024 Par suite d'une convocation en date du 12 janvier 2024, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi 18 janvier 2024 à 20h30 sous la présidence de Monsieur Jérémie COURLET, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 11 Votants : 13 Délibération n° 01_2024</p>	<p>Etaient présents : Jérémie COURLET, Christelle DEROBERT, Nicolas GIROD, Sébastien REY-GORREZ, Béatrice TISSOT, André MORARD, Carole ETTORI, Alexandre BAUDET, Gaëlle MESSINA, Aline SIMOES, Véronique LEGENDRE Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales. Absents excusés : Céline GEORG (a donné pouvoir à Christelle DEROBERT), Marie TROUILLET (a donné pouvoir à Aline SIMOES), Yanis ETHEVE, Rémi BESSERER Secrétaire de séance : Marie TROUILLET</p>

Objet : ATTRIBUTION DU LOGEMENT N° 5E A LA FERME CLAIRE

Monsieur FANTONE Quentin, locataire de la Ferme Claire de l'appartement communal n° 5E situé Résidence « la Ferme Claire », 111 route du Pont Fornant à Minzier, quitte son logement le 31 janvier 2024.

Après étude des dossiers par la commission, Madame Christelle DEROBERT, Adjointe au Maire, mais aussi représentante de la commission chargée des appartements communaux, propose au Conseil Municipal d'attribuer l'appartement n° 5E situé Résidence « la Ferme Claire », 111 route du Pont Fornant à Minzier à Monsieur Lucas NICOLE et Madame Emmanuelle PAYET à compter du 1^{er} février 2024 pour un loyer de **516 € par mois**, des **charges mensuelles de 120 €** et le versement d'une **caution de 516 €**.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition et prend acte de la location du logement communal n° 5E situé Résidence « la Ferme Claire », 111 route du Pont Fornant à Minzier, à Monsieur Lucas NICOLE et Madame Emmanuelle PAYET à compter du 1^{er} février 2024 pour un loyer de 516 € par mois, des charges mensuelles de 120 € et le versement d'une caution de 516 €.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire Compte tenu de sa télétransmission le : Et de la publication le :</p>	<p>Pour extrait conforme, Le Maire, Jérémie COURLET</p>	<p>Le secrétaire de séance, Christelle DEROBERT</p>
--	---	---

